

UN SERUM

Aux grands maux, les grands remèdes ! Le proverbe est vieux. Il n'est pas usé, il reste d'actualité. Plusieurs autres du même genre traduisent, dans la vie courante, la même préoccupation opportune. Aux grands intérêts, les grandes attentions ! Aux affaires importantes, les soins appropriés !

Voici, de ces axiomes, un exemple et une application.

UN EXEMPLE :

Il est tiré de la science médicale. Il m'est fourni par une brève de conversation avec un médecin, vrai chrétien et apôtre convaincu.

La diphtérie est une maladie infectieuse, contagieuse. Personne ne veut la laisser faire ses ravages chez la victime, se répandre dans l'entourage.

Que faire ?

La traiter, selon les procédés communs, par les remèdes ordinaires ? Remonter l'état général du patient ; lui prescrire l'usage de tonique, une alimentation substantielle et de digestion facile ; faire usage de lavages antiseptiques, de badigeonnages appropriés.

Tout cela est bien. Tout cela est simple. Le malade est soulagé ; il guérit parfois. Mais aussi il meurt 50, 50 et 70 pour 100 des cas.

Que faire alors ?

Recourir aux grands remèdes ! Dans le cas : injection d'un sérum antidiphtérique. Pour plus d'efficacité, y recourir dès le début de la maladie ; la répéter si nécessaire.

Ces injections s'accompagnent de certains accidents : fièvre, éruptions, douleurs. Elles présentent certains inconvénients : cela fait peur, cela coûte cher.

Oui, mais les cas de mort par diphtérie sont réduits à 9 ou 10 pour 100.

Aucune raison donc de différer l'emploi du sérum ! Toutes les raisons d'y recourir sans hésitation, sans retard !

UNE APPLICATION :

Des corps malades ; des âmes aussi ! Maladies infectieuses... Maladies contagieuses... Maladies mortelles... Le péché... Le scandale... Les habitudes...

Remèdes ordinaires : toute la religion ! Facile, n'importe où, n'importe quand ! Enseignement religieux, prière, sacrements : partout les mêmes, partout valeur égale, partout efficacité identique ! Pas de doute !

Pourquoi alors tant de contagion, tant de victimes ? Je veux dire : pourquoi tant de déchéances tant de cataclysmes religieux, tant de morts dans le désespoir ou dans une fausse tranquillité pire encore, tant de malheureux réveillés dans l'éternité de malheur ?

Facilité engendre insouciance, négligence, abstention. Le remède, cesse d'être efficace parce qu'on néglige de le prendre, de le bien prendre, de le prendre à temps.

Que faire ?

Recourir aux grands remèdes ! La retraite fermée !

Elle arrache son patient à la routine. Elle le fiche sans merci en face de son état, lui indique les remèdes appropriés, lui infuse la générosité de les accepter, lui inocule la force de les faire passer dans la pratique de sa vie.

Les progrès du mal coupés, l'infection enlevée, le danger de contagion écarté, la mort évitée. Mais c'est dur ! Ça prend du temps, c'est gênant, c'est ennuyant, ça coûte cher !

Peut-être pas.

Supposons que oui.

C'est efficace, c'est sûr, c'est garanti.

C'est un SERUM !

Henri LEVASSEUR, C. S. R. Ass. Directeur.

Villa St-Alphonse, Sherbrooke.

DECES

De M. Adjuvot Prevost

Nous avons appris avec regret la mort de M. Adjuvot Prevost époux de Anna Godbout, dont les funérailles ont eu lieu dernièrement en cette ville.

Outre son épouse il laisse dans le deuil ; quatre enfants ; Gérard, Marie, Luce, Léo Paul, Jacqueline. Son père et sa mère M. et Mme Alphonse Prevost. Ses frères MM. Hector et Ovide Prevost de St Charles de Bellechasse, M. Elphège de cette ville, M. Georges, Donat, Hervé, Roméo et Dorion tous de l'Ouest Canadien. Ses sœurs ; Mme Charles Frenette (Graziella), Mme A. Millaux (Laura), Mme Félix Thibault (Ida) de Sherbrooke. Ses beaux-parents ; M. et Mme Octave Godbout. Ses beaux-frères ; MM. Georges, Joseph et Ulric Godbout. Ses belles-sœurs ; Mmes Ovide Elphège, Hector, Georges, Donat, Hervé et Roméo Prevost. Mmes Rosaire Gagné et Joseph Roy ainsi que plusieurs neveux et nièces.

A cette occasion la famille Prevost a reçu plusieurs témoignages de Sympathie.

Offrandes de messes : M. et Mme Jos Oodbout, M. Georges Godbout, M. et Mme F. Thibault, Mme Louis Mailloux, M. et Mme L. Godbout, M. et Mme R. Gagné, M. et Mme O. Godbout, M. et Mme Ovide Prevost, M. et Mme Chs Frenette, M. et Mme Alp Prevost, les élèves de la 2ème Année de l'école St Georges.

Tributs Floraux ; Les familles Prevost, Thibault, Frenette, Godbout, M. et Mme R. Gagné. Bouquets spirituels ; M. et Mme Elzéar Racine, Mmes Mariette et Colette Thibault, M. Jean Paul Thibault, M. et Mme Hector Prevost et leur famille, la famille Bernard Fournier, Sr. St Philippe André, Affiliation et l'Oeuvre des Noviciats, la famille Jos Tanguay, M. et Mme J. D. Gauvin, Mme E. Prevost.

Offrandes de sympathie ; la famille Léon Bolduc, M. et Mme J. A. Bilodeau, La Villa Etoile de la Mer no 58, M. et Mme Nap. Hébert, Mlle Irène Dussault, la famille H. Beaudoin, M. et Mme Amédée Laflamme, M. et Mme Philippe Roberge, M. et Mme Gédéon Bizier, Mme Jos Larochelle, la famille Joseph Vallée, la famille Nap. Grenier, M. et Mme Omer Lemieux, M. et Mme Welle Griffith, M. et Mme Joseph Delamarre, Mme D. Boulanger, Mlle M. Rosé Boulanger, la Ferronnerie Hudon & Frères, M. et Mme Rosaire Provençal, Mme Vve E. Gariépy, M. et Mme Alfred Gagné, Mme Vve Joseph Gagné, M. et Mme Frs. Paquet, M. et Mme Mathias Martel, la famille Marcel Doyon, la famille Nérée Leblond, la famille Napoléon Jobin, la famille X. A. Roy, la famille Romuald Fortier, M. et Mme Joseph Napoléon Goulet, M. et Mme Jos Roy, la famille O. Simoneau, Mme Ed. Marceau, M. et Mme Hervé Labbé, M. et Mme Flavien Lefevre, Mme Ludger Loignon, Mme T. Poiré, Mme J. S. Pigeon, la famille En. Bertrand M. et Mme Joseph Gagné, M. et Mme H. Hudon, M. et Mme J. D. Gauvin, la famille Ed. Bourret, la famille Max. Carrette, Mme Wilfrid Boucher, M. et Mme J. Alb. Carrier, M. et Mme Emile Cantin, la famille Joseph Lemay, la famille Nap. Vallée, la famille Joseph Marceau, M. et Mme Oscar Breton, la famille Thomas Camden, la famille Arthur Villeneuve, M. Roland Gingras de Sherbrooke, M. et Mme Arthur Argouin, la famille Georges Hughes, la famille Amédée Jacques M. et Mme J. E. Carrier, M. et Mme J. N. Gagné, Mme Henri Chauvette, M. et Mme Lucien Lafond, Mlle Lucille Couture, M. J. E. Houle.

Offrandes de messes : M. et Mme Jos Oodbout, M. Georges Godbout, M. et Mme F. Thibault, Mme Louis Mailloux, M. et Mme L. Godbout, M. et Mme R. Gagné, M. et Mme O. Godbout, M. et Mme Chs Frenette, M. et Mme Alp Prevost, les élèves de la 2ème Année de l'école St Georges.

Offrandes de sympathie ; la famille Léon Bolduc, M. et Mme J. A. Bilodeau, La Villa Etoile de la Mer no 58, M. et Mme Nap. Hébert, Mlle Irène Dussault, la famille H. Beaudoin, M. et Mme Amédée Laflamme, M. et Mme Philippe Roberge, M. et Mme Gédéon Bizier, Mme Jos Larochelle, la famille Joseph Vallée, la famille Nap. Grenier, M. et Mme Omer Lemieux, M. et Mme Welle Griffith, M. et Mme Joseph Delamarre, Mme D. Boulanger, Mlle M. Rosé Boulanger, la Ferronnerie Hudon & Frères, M. et Mme Rosaire Provençal, Mme Vve E. Gariépy, M. et Mme Alfred Gagné, Mme Vve Joseph Gagné, M. et Mme Frs. Paquet, M. et Mme Mathias Martel, la famille Marcel Doyon, la famille Nérée Leblond, la famille Napoléon Jobin, la famille X. A. Roy, la famille Romuald Fortier, M. et Mme Joseph Napoléon Goulet, M. et Mme Jos Roy, la famille O. Simoneau, Mme Ed. Marceau, M. et Mme Hervé Labbé, M. et Mme Flavien Lefevre, Mme Ludger Loignon, Mme T. Poiré, Mme J. S. Pigeon, la famille En. Bertrand M. et Mme Joseph Gagné, M. et Mme H. Hudon, M. et Mme J. D. Gauvin, la famille Ed. Bourret, la famille Max. Carrette, Mme Wilfrid Boucher, M. et Mme J. Alb. Carrier, M. et Mme Emile Cantin, la famille Joseph Lemay, la famille Nap. Vallée, la famille Joseph Marceau, M. et Mme Oscar Breton, la famille Thomas Camden, la famille Arthur Villeneuve, M. Roland Gingras de Sherbrooke, M. et Mme Arthur Argouin, la famille Georges Hughes, la famille Amédée Jacques M. et Mme J. E. Carrier, M. et Mme J. N. Gagné, Mme Henri Chauvette, M. et Mme Lucien Lafond, Mlle Lucille Couture, M. J. E. Houle.

Offrandes de messes : M. et Mme Jos Oodbout, M. Georges Godbout, M. et Mme F. Thibault, Mme Louis Mailloux, M. et Mme L. Godbout, M. et Mme R. Gagné, M. et Mme O. Godbout, M. et Mme Chs Frenette, M. et Mme Alp Prevost, les élèves de la 2ème Année de l'école St Georges.

Offrandes de sympathie ; la famille Léon Bolduc, M. et Mme J. A. Bilodeau, La Villa Etoile de la Mer no 58, M. et Mme Nap. Hébert, Mlle Irène Dussault, la famille H. Beaudoin, M. et Mme Amédée Laflamme, M. et Mme Philippe Roberge, M. et Mme Gédéon Bizier, Mme Jos Larochelle, la famille Joseph Vallée, la famille Nap. Grenier, M. et Mme Omer Lemieux, M. et Mme Welle Griffith, M. et Mme Joseph Delamarre, Mme D. Boulanger, Mlle M. Rosé Boulanger, la Ferronnerie Hudon & Frères, M. et Mme Rosaire Provençal, Mme Vve E. Gariépy, M. et Mme Alfred Gagné, Mme Vve Joseph Gagné, M. et Mme Frs. Paquet, M. et Mme Mathias Martel, la famille Marcel Doyon, la famille Nérée Leblond, la famille Napoléon Jobin, la famille X. A. Roy, la famille Romuald Fortier, M. et Mme Joseph Napoléon Goulet, M. et Mme Jos Roy, la famille O. Simoneau, Mme Ed. Marceau, M. et Mme Hervé Labbé, M. et Mme Flavien Lefevre, Mme Ludger Loignon, Mme T. Poiré, Mme J. S. Pigeon, la famille En. Bertrand M. et Mme Joseph Gagné, M. et Mme H. Hudon, M. et Mme J. D. Gauvin, la famille Ed. Bourret, la famille Max. Carrette, Mme Wilfrid Boucher, M. et Mme J. Alb. Carrier, M. et Mme Emile Cantin, la famille Joseph Lemay, la famille Nap. Vallée, la famille Joseph Marceau, M. et Mme Oscar Breton, la famille Thomas Camden, la famille Arthur Villeneuve, M. Roland Gingras de Sherbrooke, M. et Mme Arthur Argouin, la famille Georges Hughes, la famille Amédée Jacques M. et Mme J. E. Carrier, M. et Mme J. N. Gagné, Mme Henri Chauvette, M. et Mme Lucien Lafond, Mlle Lucille Couture, M. J. E. Houle.

Offrandes de messes : M. et Mme Jos Oodbout, M. Georges Godbout, M. et Mme F. Thibault, Mme Louis Mailloux, M. et Mme L. Godbout, M. et Mme R. Gagné, M. et Mme O. Godbout, M. et Mme Chs Frenette, M. et Mme Alp Prevost, les élèves de la 2ème Année de l'école St Georges.

Offrandes de sympathie ; la famille Léon Bolduc, M. et Mme J. A. Bilodeau, La Villa Etoile de la Mer no 58, M. et Mme Nap. Hébert, Mlle Irène Dussault, la famille H. Beaudoin, M. et Mme Amédée Laflamme, M. et Mme Philippe Roberge, M. et Mme Gédéon Bizier, Mme Jos Larochelle, la famille Joseph Vallée, la famille Nap. Grenier, M. et Mme Omer Lemieux, M. et Mme Welle Griffith, M. et Mme Joseph Delamarre, Mme D. Boulanger, Mlle M. Rosé Boulanger, la Ferronnerie Hudon & Frères, M. et Mme Rosaire Provençal, Mme Vve E. Gariépy, M. et Mme Alfred Gagné, Mme Vve Joseph Gagné, M. et Mme Frs. Paquet, M. et Mme Mathias Martel, la famille Marcel Doyon, la famille Nérée Leblond, la famille Napoléon Jobin, la famille X. A. Roy, la famille Romuald Fortier, M. et Mme Joseph Napoléon Goulet, M. et Mme Jos Roy, la famille O. Simoneau, Mme Ed. Marceau, M. et Mme Hervé Labbé, M. et Mme Flavien Lefevre, Mme Ludger Loignon, Mme T. Poiré, Mme J. S. Pigeon, la famille En. Bertrand M. et Mme Joseph Gagné, M. et Mme H. Hudon, M. et Mme J. D. Gauvin, la famille Ed. Bourret, la famille Max. Carrette, Mme Wilfrid Boucher, M. et Mme J. Alb. Carrier, M. et Mme Emile Cantin, la famille Joseph Lemay, la famille Nap. Vallée, la famille Joseph Marceau, M. et Mme Oscar Breton, la famille Thomas Camden, la famille Arthur Villeneuve, M. Roland Gingras de Sherbrooke, M. et Mme Arthur Argouin, la famille Georges Hughes, la famille Amédée Jacques M. et Mme J. E. Carrier, M. et Mme J. N. Gagné, Mme Henri Chauvette, M. et Mme Lucien Lafond, Mlle Lucille Couture, M. J. E. Houle.

Offrandes de messes : M. et Mme Jos Oodbout, M. Georges Godbout, M. et Mme F. Thibault, Mme Louis Mailloux, M. et Mme L. Godbout, M. et Mme R. Gagné, M. et Mme O. Godbout, M. et Mme Chs Frenette, M. et Mme Alp Prevost, les élèves de la 2ème Année de l'école St Georges.

Offrandes de sympathie ; la famille Léon Bolduc, M. et Mme J. A. Bilodeau, La Villa Etoile de la Mer no 58, M. et Mme Nap. Hébert, Mlle Irène Dussault, la famille H. Beaudoin, M. et Mme Amédée Laflamme, M. et Mme Philippe Roberge, M. et Mme Gédéon Bizier, Mme Jos Larochelle, la famille Joseph Vallée, la famille Nap. Grenier, M. et Mme Omer Lemieux, M. et Mme Welle Griffith, M. et Mme Joseph Delamarre, Mme D. Boulanger, Mlle M. Rosé Boulanger, la Ferronnerie Hudon & Frères, M. et Mme Rosaire Provençal, Mme Vve E. Gariépy, M. et Mme Alfred Gagné, Mme Vve Joseph Gagné, M. et Mme Frs. Paquet, M. et Mme Mathias Martel, la famille Marcel Doyon, la famille Nérée Leblond, la famille Napoléon Jobin, la famille X. A. Roy, la famille Romuald Fortier, M. et Mme Joseph Napoléon Goulet, M. et Mme Jos Roy, la famille O. Simoneau, Mme Ed. Marceau, M. et Mme Hervé Labbé, M. et Mme Flavien Lefevre, Mme Ludger Loignon, Mme T. Poiré, Mme J. S. Pigeon, la famille En. Bertrand M. et Mme Joseph Gagné, M. et Mme H. Hudon, M. et Mme J. D. Gauvin, la famille Ed. Bourret, la famille Max. Carrette, Mme Wilfrid Boucher, M. et Mme J. Alb. Carrier, M. et Mme Emile Cantin, la famille Joseph Lemay, la famille Nap. Vallée, la famille Joseph Marceau, M. et Mme Oscar Breton, la famille Thomas Camden, la famille Arthur Villeneuve, M. Roland Gingras de Sherbrooke, M. et Mme Arthur Argouin, la famille Georges Hughes, la famille Amédée Jacques M. et Mme J. E. Carrier, M. et Mme J. N. Gagné, Mme Henri Chauvette, M. et Mme Lucien Lafond, Mlle Lucille Couture, M. J. E. Houle.

La Paix en Europe

Pie XII n'a pas été découragé par le rejet de sa récente suggestion, une conférence des cinq grandes puissances. Il est certain qu'il appuiera tout effort pacifique ayant des chances de succès.

Le bruit persiste en certains cercles nazis qu'un haut dignitaire du Vatican visitera probablement Berlin vers la mi-juin, dans l'intention de poursuivre les efforts du pape Pie XII pour asseoir la paix européenne sur des bases durables et trouver une solution aux troubles qui existent entre les nazis et le Saint-Siège.

Bien qu'ils soit impossible de faire confirmer cette rumeur, des chefs catholiques de Berlin disent que le Pape n'a pas été découragé par le rejet de sa récente suggestion — une conférence des cinq grandes puissances — pour promouvoir la cause de la paix, et qu'il est plus que certain qu'il appuiera de toute son influence tout effort pacifique ayant des chances de succès.

On dit même que le nouveau secrétaire d'Etat du Vatican, le cardinal Maglione, serait choisi pour remplir cette mission à Berlin, et qu'il visiterait ensuite Paris, Londres et Varsovie.

Bonne nouvelle...

Les personnes désireuses de se construire un foyer peuvent maintenant le faire à des conditions les plus avantageuses.

Beaucoup de gens avaient entendu parler vaguement des conditions avantageuses qu'offrait le gouvernement fédéral à ceux qui voulaient construire leur propre maison sous la Loi Nationale sur le Logement, 1938. Malheureusement, peu était assez renseigné pour pouvoir faire les démarches nécessaires en vue d'obtenir l'application de cette loi. Des centaines de maisons étaient construites dans les villes comme Montréal, Québec, Trois Rivière Drummondville etc., tandis qu'à Thetford Mines et dans les alentours aucun projet ne pouvait être réalisé.

Aujourd'hui, cette difficulté est surmontée et la construction de maison sous la Loi Nationale est maintenant réalisable grâce à l'initiative de la Fédéral Home Service qui a ouvert un bureau dans notre ville au numéro 157 rue Notre Dame, en face des hangars de Fret du Québec Central. La Federal Home Service, avec la co-opération des compagnie de Prêt, donne un service de renseignement gratuit et fournit les informations et les formules pour vous faire obtenir l'argent nécessaire à la construction de votre maison. En plus, elle a des centaines de plans et modèles de maison pour vous aider à trouver la demeure qui convient à votre goût et votre budget.

Vous savez sans doute que sous la Loi National sur le Logement, il vous est possible, avec un petit paiement initial, de construire votre demeure et de la payée pendant une période pouvant s'étendre jusqu'à vingt ans, au moyen de petit versements aussi bas que que 16.38 par mois. Ces paiements mensuels comprennent l'acompte sur le capital, l'intérêt, les taxes et les assurances. C'est moins que beaucoup paient pour leur loyer et taxes actuels par mois.

Il va sans dire, qu'avec la pénurie actuelle des logements, les personnes désireuses de se construire sauront profiter de l'occasion qui leur est offerte pour réaliser leur ambition. La Loi Nationale sur le logement expire en 1940 et on ne saurait dire si elle sera renouvelée.

Les gens sages profiteront donc de cette opportunité pour s'établir dans leur propre demeure et jouir avec leur famille, du confort que seul peut procurer la vraie "home".

Le Collège de Saint-Laurent convoque ses anciens

Un comité spécial de l'Amicale travaille activement, depuis quelque temps, à l'organisation du grand convention dit "10e anniversaire". Chez les anciens du collège de Saint-Laurent, ce convention sera en même temps qu'une occasion de rencontre fraternelle, l'hommage des anciens élèves au T.R.P. Albert Cousineau, nouveau supérieur général de la Congrégation de Ste-Genève.

On sait que le Très Révérend Père fut tour à tour élève, professeur, prêtre de religion et supérieur au collège de Saint-Laurent ; c'est lui qui donna une vie nouvelle à l'Amicale et organisa le mémorable convention de 1939, qui amena à Saint-Laurent plus de 1500 anciens.

Le convention du 10e anniversaire aura lieu les 23, 24 et 25 mai prochain. Le comité fait une pressante invitation à tous les anciens. Faute de posséder leur adresse, il ne pourra les atteindre tous personnellement. Tous cependant sont attendus. Le R. P. Godefroy Clément, secrétaire des Anciens, est à la disposition des anciens au Collège de Saint-Laurent, (près Montréal) Canada

Barreau d'Arthabaska

A l'assemblée générale des membres du Barreau du district d'Arthabaska, tenue le 6 mai, 1939, un message de bienvenue a été adressé à leurs Majestés le Roi et la Reine partis le même jour pour venir en son royaume du Canada.

Réponse a été donnée par message en date du 11 mai, 1939.

Le même jour a eu lieu l'élection des officiers du conseil du Barreau.

Bâtonnier
A. H. CHABOT.
Syndic,
Joseph Marier
Trésorier
Philippe Marchand
Secrétaire
Germain Lacourcière.
Conseillers
Louis Houde, C.R.
Wilfrid Girouard, C.R.
Roger Séguin.

DECES

De M. Evangeliste Fortier

Nous avons appris avec regret la mort de M. Evangeliste Fortier décédé jeudi le 4 mai à l'âge de 27 ans et 7 mois.

Les funérailles ont eu lieu samedi le 6 mai à 8 heures.

Il laisse dans le deuil son père M. Romuald Fortier, sa mère Mme Romuald Fortier (Alphonsine Sheink). Six frères ; Joseph de Bedford Maine, Pierre, Arthur Jean, Lucien, Adelbert. Trois sœurs ; Marie Louise, Lina et Jeanne d'Arc. Ses beaux-frères ; François Paquet, Narcisse Coté, Achille Lessard.

Les porteurs de la tombe étaient ; MM. Wilfrid Nolet, Arthur Lacroix, Arsène Doyon, Léonard Bergeron, Stanislas Boucher, Origène Fecteau.

Dans le cortège on remarquait ; MM. Wilfrid Roberge, Jos Lessard, Rosaire Gagné, Philosaire Landry, Cyrille Landry, Elphège Doyon, Oliva Lachance, Jos Roy, et ses enfants, Les membres de 15th Field Camp R.C.E., Fernand Bureau, S. Talmadge, P. E. Perron, R. Delisle, L. Bergeron, R. Poulin, A. Purdy, H. Roy et un grand nombre d'autres.

A la famille en deuil, "Le Canadien" offre ses sincères sympathies.

INITIATION REMISE

L'initiation projetée pour le 18 mai, jour de l'Ascension, à Victoriaville, a été remise au dimanche le 28 mai.

Cette décision a été prise à cause du retard survenu du passage de Nos Souverains dans notre province.

Chronique des Activités de l'Association des Propriétaires et Locataires de Thetford Mines

Le 14 mai, 1939, réunion plénière des membres de l'Association des Propriétaires et Locataires de Thetford Mines à laquelle assistaient un grand nombre de directeurs et de membres.

Plusieurs questions importantes furent débattues sous la présidence de M. Adélard Grondin et des nouveaux règlements furent adoptés pour la bonne gouvernance de l'Association.

Une résolution fut aussi passée par l'Assemblée pour féliciter leur secrétaire qui vient d'être réélu Bâtonnier pour le Barreau du District d'Arthabaska.

Une question très importante concernant l'hygiène dans notre cité fut soumise à l'étude et, après discussion, les membres ont cru devoir prendre les moyens d'attirer l'attention du conseil et du médecin en chef de l'Unité Sanitaire du comté de Mégantic sur la nécessité d'avoir un contrôle plus efficace des viandes et autres denrées alimentaires offertes en vente au public sur le marché ou ailleurs bien que tout-à-fait impropres à la consommation. C'est un danger qu'il faut faire disparaître le plus tôt possible.

Que ferons-nous de nos chômeurs ?

Autre question d'importance primordiale et angossante pour notre cité. Cette question sera débattue à notre prochaine séance de mai, le 28, à 2hrs de l'après midi. Tous les citoyens désireux d'aider à la solution de nos problèmes locaux seront les bienvenus à cette assemblée s'ils veulent bien seulement donner leur nom comme membres de l'Association.

Il y a lieu de croire que notre maire et son conseil pourront d'ici la faire connaître comment ils entendent solutionner ce grave problème de concert avec les autorités fédérale et provinciale. Il ne sert de rien de ptiéner sur place ; il faut avancer ou reculer selon que nous adopterons des mesures effectives de progrès ou que nous continuerons les vieilles méthodes de routine, de laisser faire et de favoritisme qui nous conduisent à l'abîme.

"L'Echo".

C'EST LE 27

C'est samedi soir le 27 mai prochain qu'aura lieu le départ des retraitants pour a Villa St-Alphonse à Sherbrooke, pour revenir le mardi suivant, 30 mai.

Cette retraite est préchée pour les hommes mariés et les jeunes gens de Thetford Mines et des environs.

Plusieurs ont déjà donné leur nom.

Ceux qui veulent en profiter voudront bien s'inscrire aussitôt que possible comme le nombre de places est limité.

Hubert Roberge, secrétaire
Comité du Sacré-Coeur des Retraités fermés,
37, rue King — Tél. 582
Thetford Mines.

LA LOI LACOMBE

D'après le statut 3, Georges VI, chapitre 96, l'article 1143 est remplacé par les articles suivants, qui se lisent comme suit :

697a. Aucun créancier ne peut saisir les traitements, salaires ou gages du débiteur qui :

a) dans les sept jours du jugement ou de la reprise de son travail après une période de chômage, ou en tout temps avant que lesdits traitements, salaires ou gages aient été saisis, produit une déclaration sous serment énonçant le montant et l'échéance de ces traitements, salaires ou gages, ainsi que le nom, l'occupation et l'adresse de son ou ses employeurs ;

b) dépose la partie saisissable de ces traitements, salaires ou gages dans les trois jours qui suivent le paiement ; et

c) continue par la suite, jusqu'à l'extinction du jugement et des réclamations produites en vertu de l'article 697c, à déposer, à chaque terme de paiement et dans le même délai, la partie saisissable de ces traitements, salaires ou gages.

697b. Cette déclaration et ce dépôt se font, si le débiteur a son domicile dans le district de Montréal, au greffe de la Cour de circuit de ce district et, si a son domicile ailleurs, au greffe de la Cour de magistrat du district ou du comté où il est domicilié.

La déclaration et les dépôts sont consignés sous le titre du dossier de la cour d'où émane le jugement auquel le débiteur désire satisfaire. Ce jugement peut émaner de toute autre cour que celle où le débiteur fait sa déclaration et ses dépôts.

Le débiteur qui change d'emploi ou dont les conditions d'engagement sont modifiées doit, dans les sept jours, produire entre les mains du greffier une déclaration sous serment attestant ces changements.

S'il cesse de travailler, il est tenu de produire entre les mains du greffier et dans le même délai une déclaration à cet effet ; lorsqu'il reprend le travail, il doit, également dans les sept jours, produire entre les mains du greffier une nouvelle déclaration dans la forme prévue au paragraphe a de l'article 697a, et se conformer aux dispositions des paragraphes b et c du même article.

697c. Tout autre créancier que le demandeur peut produire sa réclamation au dossier. Le demandeur peut aussi produire toute réclamation non déjà incluse dans le jugement.

Chaque réclamation doit énoncer la nature et le montant de la dette, être accompagnée des pièces invoquées à son soutien et être attestée sous serment.

S'il s'agit d'une réclamation sur compte, celui-ci doit être produit, en détail, avec la réclamation.

A défaut de production des pièces ou, selon le cas, du compte en détail à l'appui de la réclamation, le débiteur et tout créancier, intéressé peuvent, en tout temps, sur motion signifiée, produite et présentée selon les règles ordinaires de procédure, obtenir du juge ou du magistrat siégeant à la cour où le débiteur fait ses dépôts le rejet de ladite réclamation à moins que le créancier n'établisse l'impossibilité, pour quelque raison jugée suffisante par le juge ou le magistrat, de produire ce compte ou ces pièces et ne prouve autrement, à la satisfaction du juge ou du magistrat, le bien-fondé de sa réclamation.

697d. Le réclamant doit, sous peine de nullité de la production de sa réclamation, en donner avis au demandeur et au débiteur avant ou dans les trois jours suivant cette production.

Cet avis doit énoncer le nom du réclamant, la nature et le montant de la dette, les pièces ou, suivant le cas, le compte produit à l'appui de la réclamation.

La signification, selon l'un ou l'autre des modes prévus à l'alinéa suivant, d'une copie de la réclamation, avec avis de la date de sa production, peut tenir lieu de l'avis ci-dessus mentionné.

Cet avis peut être signifié soit par un huissier, soit par mise à la poste, sous pli recommandé, aux dernières adresses du demandeur ou du débiteur connues du greffier de la cour où le débiteur fait ses dépôts.

La preuve de la signification de cet avis doit être produite au greffe avec la réclamation, si l'avis a été donné avant la production de la réclamation, et dans les six jours de la production de la réclamation, si l'avis a été donné après la production de la réclamation.

Cette preuve se fait par le dépôt du procès-verbal de signification de l'huissier ou, selon le cas, du certificat de recommandation postal joint à une copie de l'avis envoyé, attestée sous serment comme conforme à cet avis.

La preuve de la signification de cet avis doit être produite au greffe avec la réclamation, si l'avis a été donné avant la production de la réclamation, et dans les six jours de la production de la réclamation, si l'avis a été donné après la production de la réclamation.

Cette preuve se fait par le dépôt du procès-verbal de signification de l'huissier ou, selon le cas, du certificat de recommandation postal joint à une copie de l'avis envoyé, attestée sous serment comme conforme à cet avis.

697e. La déclaration initiale et toute déclaration subséquente du débiteur peuvent être contestées, par toute partie intéressée, de la même manière et dans le même délai que la déclaration d'un tiers-saisi, devant le tribunal où elles ont été faites.

697f. Toute personne qui, de mauvaise foi ou par incurie ou négligence inexcusable de se renseigner convenablement, saisit les traitements, salaires ou gages d'un débiteur qui s'est conformé aux exigences des articles 697a et 697b, ou qui, après telle saisie, refuse d'en donner mainlevée au débiteur lorsqu'il lui est raisonnablement démontré que le débiteur s'est conformé aux dispositions desdits articles, est responsable envers ce dernier de tous les dommages qui lui sont causés par suite de l'institution de cette saisie ou, selon le cas, du refus du créancier de lui accorder telle mainlevée.

697g. Toute partie intéressée peut contester une réclamation produite au dossier.

CARTES PROFESSIONNELLES

TELEPHONE: 39
Dr J. E. BEAUDET
MEDECIN-CHIRURGIEN
Consultations: 12.30 à 3 hres et 6.30 à 8 hres.
Dimanche: 1 à 2 de l'après-midi.
THETFORD MINES, QUE.

TELEPHONE: 274
L. U. TALBOT, C. R.
AVOCAT
Edifice de la Banque de Montréal
Au-dessus de J.-E. Marcoux, Ltée.
THETFORD MINES, QUE.

TELEPHONE: 454
J. - R. SAVOIE, M. D.
MEDECIN-CHIRURGIEN
Bureau: 12.30 h. à 3.30 et 7 h. à 8.30
252, RUE NOTRE-DAME,
THETFORD MINES, QUE.

LUCIEN DROLET, LL.,L.
AVOCAT
RUE NOTRE-DAME, EDIFICE GAGNON
(Voisin du Bureau de Poste)
TEL. Bureau 451 - TEL. Rés. 176
THETFORD MINES, QUE.

TELEPHONE: 46
Dr P. L. DAIGNEAU
D.D.S., L.D.S.
CHIRURGIEN-DENTISTE
(Edifice Beaudoin)
THETFORD MINES, QUE.

TEL. BELL:
THETFORD MINES: 53 - tous les jrs
BLACK LAKE: 315 - tous les soirs
A. H. CHABOT
AVOCAT
Commissaire de la C. S. A.
343, RUE NOTRE-DAME,
THETFORD MINES, QUE.

ALPHONSE HEBERT
Marchand de
Poeles "Bélangier"
Laveuses Electriques
et Meubles de toutes sortes
Les plus bas prix en ville.
Tel. 207W 149 rue Johnson.
THETFORD MINES

TELEPHONE: 298
JOS. DUQUET
MECANICIEN
Réparation d'engin à gazoline,
système électrique d'automobile
et batteries.
121, RUE ST-ALPHONSE,
THETFORD MINES, QUE.

TELEPHONE : 655.
Dr B. LAURENCE
MEDECIN-VETERINAIRE
4 rue Notre-Dame Thetford-Mines

Mme Gustave Bouchard
Dépositaire générale
du
REMEDE BILIOSOL
Pour maladie de Foie, Calcul biliaire et Troubles d'Estomac. Très recommandé pour la digestion
Patente
No. 16,921 East Broughton.

FUNERAILLES

De Mme Joseph Martin

Vendredi le 5 mai décédait à sa demeure après une longue maladie soufferte avec beaucoup de résignation Mme Joseph Martin née Philomène Nadeau, à l'âge de 76 ans.

Elle laisse pour pleurer sa perte outre son époux six enfants. Messieurs Adéard, Hormisdas Philibert, Alcide, Mlle Antonia Martin, Mme Alphonse Allard et une petite fille adoptive Mlle Jeannette Martin. Trente-deux petits enfants dont Sr. Jeanne de Lorraine, religieuse à l'hôpital de l'Enfant-Jésus à Québec. Marie Ange, Léopold, Lorraine, Dorothee, Jean Marc, Odévila, Réginald, Yvette, Laurette, Jeannette Laureat, Gaetan, Pierrette, Mariette Martin, Monique, Suzanne Gervaise, Pierre Allard, Jeanne Madeleine, Maurice, Cécile, Roland, André, Monette, Ronald Doris, Conrad, Louise, Jean Claude Martin. Ses frères MM. Cyrille, Napoléon, Edmond Nadeau. Ses belles-sœurs Mme Jean Baptiste Martin, Mme Octave Lisotte, Mme Baptiste Laroche, Mme Edmond Nadeau. Ses beaux frères M. Octave Lisotte, M. Baptiste Laroche et un grand nombre de neveux et nièces qui se sont fait un devoir de venir assister aux funérailles.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Martin qui chanta aussi le service assister de MM. les abbés Bourque et Gamache.

Les porteurs du cercueil étaient MM. Aurèle Roy, Emile Binet, M. Napoléon Jobin, Sinaï Lafleur, Nataï Fecteau, Josephat Nadeau.

Les rubans étaient tenus par Mmes Emile Binet, Napoléon Jobin, Sinaï Lafleur, Mastai Fecteau.

Les porteurs de la bannière des dames de Ste Anne était MM. Léonidas Beaudoin et Valère Roy. Les rubans étaient tenus par Mmes Léonidas Beaudoin, Pierre Ouellette, Oliva Girouard, Joseph Poirier.

La quête fut faite par Mmes Emile Binet et Mastai Fecteau.

Après la cérémonie funèbre un grand nombre de parents et d'amis accompagna la dépouille mortelle jusqu'au cimetière ou se fit l'inhumation dans le lot de famille.

Tributs floraux: Une couronne, par ses enfants et petits enfants. Une Gerbe, par M. et Mme J. E. Carrier.

Télégramme: M. et Mme Georges Nadeau de Trois Rivières, la famille Louis Taschereau de Québec.

Offrandes de Messes: M. et Mme Adéard Martin.

Six messes privilégiées par ses petits enfants. Par ses employées de la manufacture de chaussure, la famille Joseph Roberge, M. Odevila Martin, Mlle Anna Camden, Club de la compagnie Mo-

master de Sherbrooke, Mlle Eva Delorme de Sherbrooke, Dame de Ste Anne.

Sympathie: L'abbé Pierre Gravel de Québec, M. et Mme T. Labbé, Révérende Sr. Gérard Majeux, Révérende Sr. Jeanne de Lorraine, Religieuses du couvent de St Alphonse, M. et Mme J. O. Savoie, Daniel Lessard, Mlle Jeanne Lagucux, M. et Mme Antoine Plante, M. et Mme Antoine Grégoire, Mlle Simone Nadeau, la famille Urbain Roy, M. Joseph Languy (fils), Mlle Lucille Couure, M. et Mme Omer Labarre, Eddie Nolet, M. et Mme Philias Languy, la famille Joseph Dejois, la famille Aristide Roy, M. et Mme Jean Louis Paradis, M. et Mme Sauveur Baillargeon, M. et Mme Paul Mercier, la famille Léonidas Beaudoin, Classe enfantine du Collège de La Salle, M. et Mme Alfred Gérard, M. et Mme L. J. A. Baillargeon, M. et Mme Exavier St Hilaire de Beauveville, Dorothee, Lorraine et Jean Marc Martin, Napoléon Nadeau de Berlin, M. et Mme Welby Nadeau de Manchester, M. et Mme Odilon Desrosiers, la famille Wilfrid Vermette, M. et Mmes Bouffard, M. et Mme Mandel Lessard, M. et Mme Jean Baptiste Morin, M. et Mme Welle St Laurent, la famille Onil Vallière, M. et Mme François Morin, Mlle C. Plamondon, la famille Louis Vermette, M. et Mme Eugène Lambert, Joseph St Pierre et ses soeurs, Mlle Fernande Lessard, la famille J. Alp. Campeau, la famille Edmond Roy, M. Wilfrid Roberge, Mme Elzéar Dodier, la famille et Mme J. Bte. Boutin, la famille Jean Beaumont, Mlle Ernestide Blanchette, Mlle Marielle Daigle Inst., M. et Mme Armand Nadeau de Lourdes, la famille Ludger Talbot, M. et Mme Joseph Gagné, La maison A. Setlakwe fils, la famille Albert Nadeau de Granby, la famille Napoléon Jobin, M. et Mme Louis P. Nadeau, M. et Mme Gérard Allaire, la famille Amédée St Hilaire, M. et Mme Majorie Perron, la famille Edouard Léoturneau, Mlle Rachel Chamberland, M. Maurice Lavallée M. Henri Roberge, la famille Adolphe Cloutier, la famille Louis Grégoire, M. et Mme Téléphore Lafleur, M. et Mme Edmond Simard, M. et Mme Joseph Garneau, la famille Cyrille Allaire, M. et Mme Alfred Sylvain, M. et Mme Joseph Emond, M. et Mme Placide Roy, de Sherbrooke, Dr. et Mme Oliva Cyr, la famille Joseph Tanguay, la famille Ferdinand Lapiere, Mlle Annette Labonté de Sherbrooke, L'association des propriétaires et Locataires, Mlle O. Grégoire, M. et Mme Ludger Lacroix, M. et Mme Josephat Huard, la famille Dallaire, M. et Mme J. E. Blanchette, M. et Mme Etienne Breton, M. et Mme Josephat Nadeau, M. et Mme J. N. Gagné, M. et Mme Alphonse Labbé, M. et Mme Roméo Trudel, M. et Mme Napoléon Ruel, de St Ferdinand, la famille Léopold Girard, M. et Mme Emile Binet, M. F. X. Roy, M. et Mme Emile Cantin, Mlle Juliette Doucet, M. Oliva Roy, M. et

ANNONCES CLASSIFIÉES

A l'Ecole Anglaise Quirion

BUREAU DE PLACEMENT
Nos finissants sont en nombre limité, mais ils n'en sont pas moins très recherchés.
Hommes d'affaires et professionnels, si vous avez besoin d'un jeune homme ou d'une jeune fille connaissant très bien les deux langues et qualifiés pour travail de bureau en général, ou comme sténographes, adressez-vous sans tarder à l'ECOLE ANGLAISE QUIRION.

AVIS

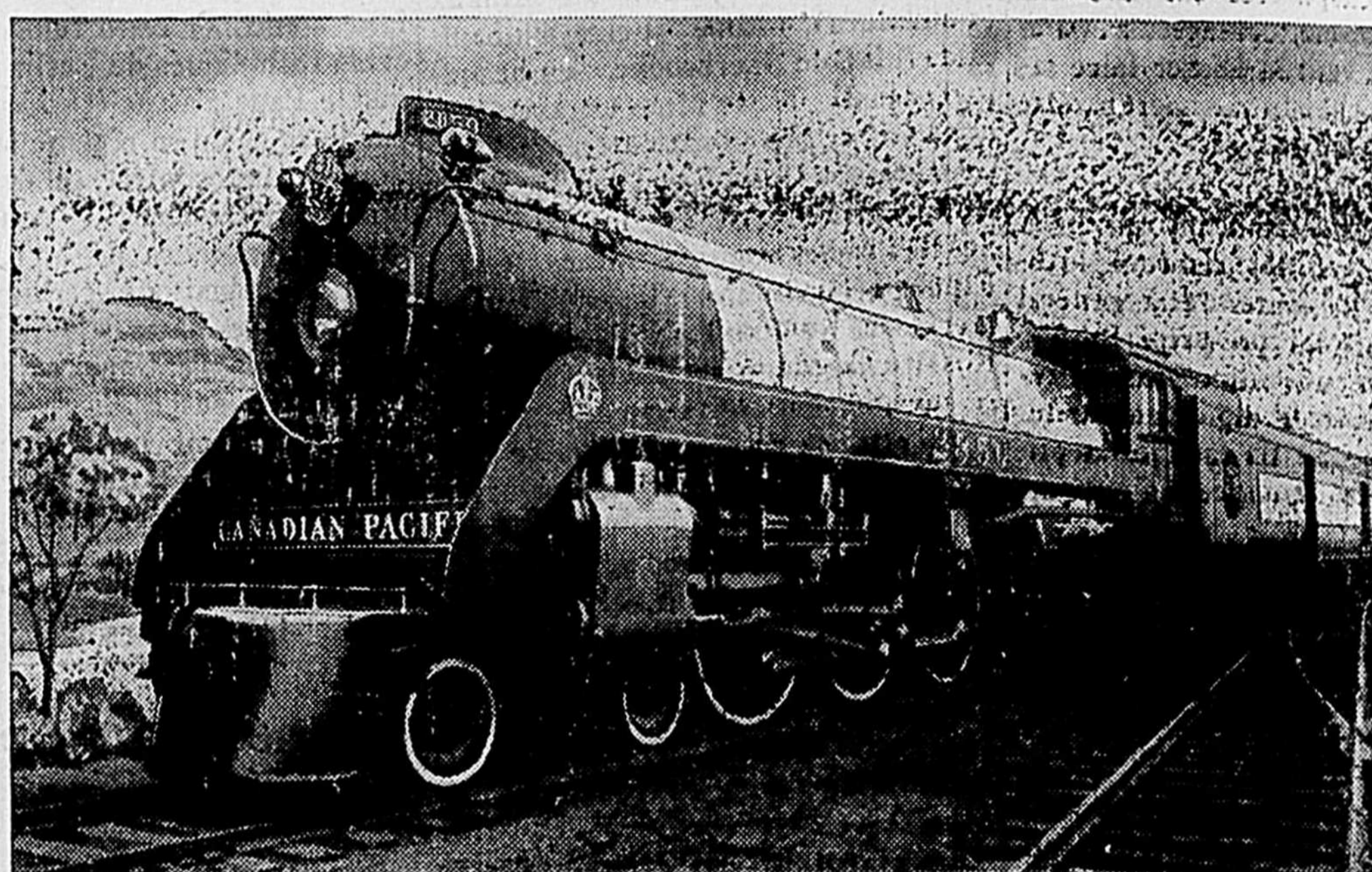
Je donne avis par les présentes, que je ne serai responsable d'aucunes dettes contractées en mon nom, soit par ma femme, mes enfants ou qui que ce soit, sans un écrit signé de ma main.
Théodore Beaudoin
3fs-x-18

A VENDRE
OU A ECHANGER
"Petit Café du Coin" de Laurierville vous est offert en vente ou en échange, pour cause de santé. Pour de plus amples détails, prière de s'adresser à:
J. OMER METIVIER, prop.
Laurierville
3fs-x-19

COMPTOIRS A VENDRE
Comptoirs, Vitrines (Show Cases) et Armoires vitrées pour être vendus, à très bonnes conditions, le tout doit être vendus. S'adresser à Alfred Frenette
Imprimeur, Editeur,
j.n.o.
421 Notre-Dame.

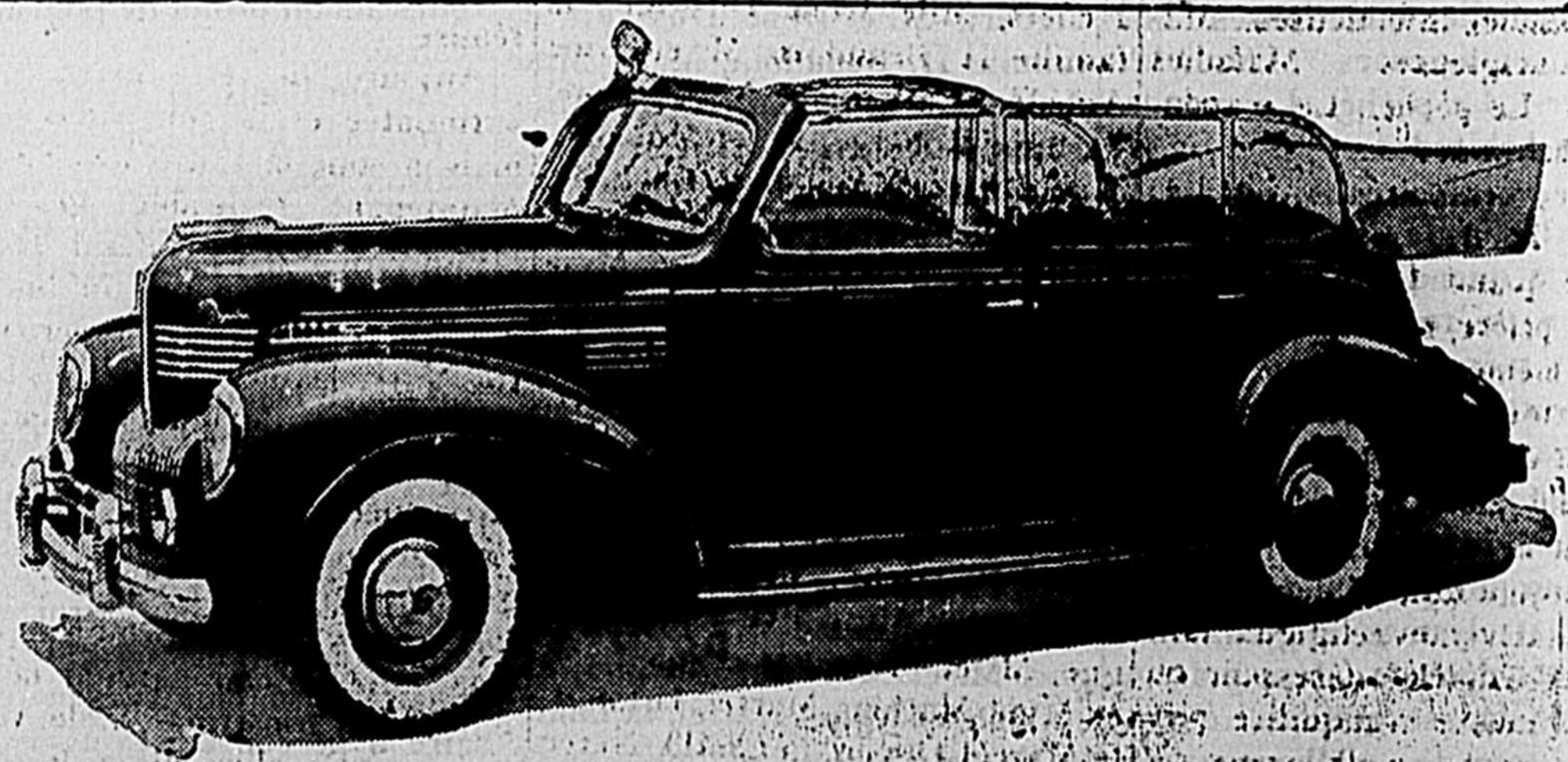
A VENDRE
Vieux journaux à vendre à 1/2c la lb. S'adresser à la Librairie Frenette, 421 rue Notre-Dame Thetford, Mines.

La locomotive du train royal



Cette puissante locomotive moderne - la 2850 du Pacifique Canadien - sera attelée au train royal pour la première étape du voyage des souverains au Canada, de Québec à Montréal, puis de Montréal à Ottawa et, ensuite, sur chaque partie de l'itinéraire effectuée sur le réseau du C.P.R. à travers le Canada. Un détail intéressant au sujet de cette locomotive, c'est qu'elle sera la seule à traîner le convoi royal sur les lignes du Pacifique Canadien. Elle devra ainsi couvrir une distance totale de 3,000 milles. On estime que c'est la première fois en Amérique qu'une locomotive est mise en service sur un parcours d'une telle longueur. Cette locomotive est d'une grande puissance, possédant six roues motrices de 75 pouces de diamètre, des cylindres de 22 pouces par 30 et développant une puissance de traction de 45,000 livres. Avec son tender, elle pèse 659,500 livres. Elle a été magnifiquement décorée aux couleurs de la famille royale et elle ne manquera pas de susciter beaucoup de curiosité partout sur son passage. La locomotive est décorée aux couleurs du roi - bleu, or et argent - et est ornée de la couronne et des armes royales. C'est un vrai chef-d'œuvre de construction ferroviaire. Le mécanicien Eugène Leclerc, de Québec, un vétérinaire du C.P.R., sera le premier mécanicien à conduire cette locomotive, entre Québec et Montréal. L'équipe du convoi, pour ce premier parcours, se compose exclusivement de Canadiens-français. Outre le mécanicien Leclerc, il y aura à bord le conducteur J. Couture, les serre-freins A. Turgeon et E. Rouleau, et le chauffeur F. Palenque.

Their Majesties To Ride In Special Chrysler Royal



At Windsor, Ontario, in the plant of Chrysler Corporation, a seven-passenger convertible sedan finished in Royal Maroon, has been built. It is unusually beautiful and luxurious, and of course of special design which has the Royal approval. The rear compartment is surrounded by shatterproof glass so that Their Majesties may see everybody and be seen by everybody.
No one, Royal etiquette decrees, may sit with their backs to the King and Queen. And so, the rear compartment is equipped with two folding seats of special design, which unlike those in most seven-passenger cars, will face the rear.

Excursions Spéciales A BON MARCHÉ

Pour tous les endroits dans L'OUEST CANADIEN
DEPARTS:
Tous les jours du 16 au 27 mai
Limite de retour: 45 jours

Billets valables pour voyager dans voitures ordinaires

Des billets d'excursion, valables dans wagons-touristes, wagons-salons et wagons-lits peuvent aussi être obtenus sur paiement d'un léger supplément, en plus du tarif pour place de wagon-salon ou wagon-lit.

ROUTES - Billets valables via Port Arthur, Ont., Chicago, Ill. ou Sault Ste-Marie, mais par la même route et la même ligne dans les deux directions.

ARRÊTS EN ROUTE permis à Port Arthur, Ont., et à l'ouest; aussi à Chicago, Ill., Sault Ste-Marie, Mich et à l'ouest, suivant les tarifs des chemins de fer aux Etats-Unis.

Renseignements et billets sur demande à C. A. LANGEVIN, Agent du Trafic Voyageurs, Pacifique Canadien, Gare du Palais, Québec, représentant toutes les lignes de navigation océanique ou encore en s'adressant à P. E. GINGRAS, Agent de District, Gare Windsor, Montréal.

Pacifique Canadien

Chefs de cuisine au service de Leurs Majestés



L'insigne honneur de recevoir le roi et la reine dans plusieurs de ses hôtels, a pris des mesures spéciales pour que la partie culinaire soit parfaite à tout point de vue. C'est ainsi que les meilleurs chefs de la compagnie ont été désignés pour préparer les menus et surveiller la cuisson des mets qui seront servis sur la table des souverains au Château Frontenac, à Québec, à l'hôtel de Banff, où les distingués visiteurs se reposent quelques jours et à l'hôtel Empress, à Victoria.

Au Château Frontenac, c'est le chef Louis Baltera qui a la haute responsabilité de diriger la préparation des repas que Leurs Majestés prendront à cet hôtel le jour de leur arrivée au Canada. Le chef Baltera, qui est à l'emploi du C.P.R. depuis 28 ans, a déjà eu l'occasion de régaler de ses mets succulents nombre de personnalités, dont feu le roi George V, le duc de Windsor, l'ex-roi et l'ex-reine de Siam, les premiers ministres de Grande-Bretagne et du Canada, etc.

A Banff, où les souverains se reposent trois jours à l'ombre des pics atterris qui dominent la vallée de la Bow, c'est le chef Philippe Vignal qui aura charge de la cuisine. M. Vignal a déjà servi dans plusieurs grands restaurants de Paris, Londres, New-York et Montréal; il jouit d'une réputation internationale. A l'hôtel Empress de Victoria, c'est le chef Caspar Anderreg qui préparera les repas des souverains. C'est un Suisse qui est à l'emploi du Pacifique Canadien depuis 1912. Ces trois chefs auront pour les aider au Château Frontenac, à Banff et à Victoria, le chef Raymond Charles Emile Perry, chef-adjoint au Château Frontenac.

Comme on le voit, le côté culinaire n'a pas été négligé dans les préparatifs que l'on a faits pour bien recevoir Leurs Majestés. Il a été l'objet d'une attention très particulière à la compagnie du Pacifique Canadien, dont les hôtels, les wagons-restaurants et les bateaux ont toujours été appréciés du public voyageur.

RECETTE ORIGINALE DE LA PONCE
Gin de KUYPER
• Le jus d'un citron • Eau bien chaude
• Sucre au goût • Un peu de muscade
• Deux doigts de GIN DE KUYPER
40 onces 26 onces 10 onces
\$2.80 \$2.00 90¢
Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN DE KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande. Maison fondée en 1695

ECHOS MONDAINS

"LE CANADIEN" demande aux lectrices de cette page de vouloir bien contribuer à la rendre plus intéressante et de faire de ces colonnes les leurs. Si des amis vous visitent, il n'y a pas de plus beau compliment à faire à vos invités, que de mentionner leurs noms dans votre page locale. Nous publions aussi les fêtes de famille, parties de cartes, le tout gratuitement. Les notes doivent être signées. Venez ou téléphonez nous, nous sommes à votre service.

—M. Alphonse Faucher de St-Jean de Brébeuf de passage en ville chez ses beaux-frères et neveux au cours de la semaine dernière.

—M. et Mme Alcide Roy de East-Angus en visite dimanche dernier chez M. et Mme Léo Labbé.

—M. et Mme Oscar Boutin et leurs enfants en visite à St-Séverin dimanche dernier chez M. et Mme Nadeau.

—M. et Mme Gérard Jacques ainsi que leurs enfants étaient à Plessisville au commencement de la semaine chez des parents.

—M. Lucien Marchand de cette ville était à Québec dimanche.

—M. et Mme Oscar Blais sont de passage à Sherbrooke et New-York.

—M. et Mme Lionel Groleau et leur enfant de Sherbrooke en ville visitant M. et Mme Dr. C. B. Délagé.

—Mlle Gertrude Goulet et Rita Drouin de passage à Québec et Lévis en fin de semaine dernière.

—Mlle Cécile Huppé de Broughton était de passage en ville samedi dernier.

—Mlle Zéphirine Roy de Québec en visite chez ses parents M. et Mme Pierre Roy dimanche dernier.

—M. Robert Prévost et sa soeur Mlle Rose-Hélène Prévost et Mlle Thérèse Perreault de Pontbriand étaient en ville samedi dernier chez leur beau-frère.

—Mme Lemay de cette ville a passé une quinzaine à Montréal visitant ses frères.

—M. Roméo Carrier de cette ville était à Québec dimanche par affaires.

—M. Joseph Fradette est revenu de Coleraine après avoir passé quelques jours chez des parents.

—M. Georges Parvin de passage à Québec par affaires dernièrement.

—M. et Mme Edmond Simard était à Québec au cours de la semaine.

Ni flamme ni allumettes !

"La cuisson électrique est la méthode la plus sûre qui soit. Les allumettes et la flamme présentent toujours un certain danger. Un poêle électrique élimine à jamais ces risques. Cette assurance contre le feu est d'une valeur inestimable surtout quand il y a des enfants dans la maison. Le poêle électrique comporte, de plus de nombreuses innovations sur lesquelles il n'est pas nécessaire d'insister.

Corrigeons-nous !

ALIMENTS

Ne dites pas : Mais dites :
Ronde Gîte à la noix, gîte
Sarsifis Salsifis
Sauce blanche Blanquette
Sirloin Aloyau ou surlonge
Sirop de tonne, Gros sirop
Mélasse
Sirop de vinaigre.
Sirop de vinaigre framboisé
Snaque Régal
Soque Longe de devant
Soupape Gruau
La Société du Parler français
au Canada, Université Laval
Québec.

TOUJOURS

LE DERNIER

Les notes de travail sont mauvaises, et papa est fort mécontent. En composition, son fils est toujours le dernier.

—Tu es le vingt-septième. Combien êtes-vous dans cette classe ?

—Vingt-sept.

—Un mois après, le père s'étonne :

—Comment, vous êtes vingt-sept et, cette fois, tu es le vingt-huitième ?

—Il y a un nouveau.

CHRONIQUE RELIGIEUSE

SAINT-ALPHONSE

BAPTEMES—

Le 12 mai — Marie, Georgianna Jeannine, Lise fille de Bernardin Guay et de Alice Perron; Parrain Jean Guay oncle de l'enfant; marraine Georgianna Sylvain Grand-mère de l'enfant.

Le 13 mai — Joseph, Emile, Théodore Noël fils de Emile Landry et de Rosa Côté; Parrain et marraine M. et Mme Donat Landry.

Le 14 mai — Marie, Onolia, Elma fille de Maurice Lambert et de Simonne Nolet; Parrain Charles Côté; marraine Onolia Nolet son épouse.

Le 15 mai — Marie, Georgianna, Lina, Lisette fille de Joseph Bouffard et de Lilianne Laplante Parrain et marraine M. et Mme Arthur Bonneville.

Le 16 mai — Joseph, Germain, Yvon, Wald fils de Albert Corriveau et de Germaine Fradette; Parrain Joseph Corriveau; marraine Marie Bilodeau son épouse.

Le 17 mai — Joseph, Georges, Adrien, Daniel fils de Armand Vachon et de Adrienne Fortier; Parrain Octave Fréchette; marraine Alice Fortier son épouse.

MARIAGES—

Le 13 mai — Entre Stanislas Gilbert veuf de Olivine Vachon, et Rolande Lefebvre fille mineure de Adonias Lefebvre et de Déméris Turmel.

Le 13 mai — Entre Jean-Charles Marcoux fils majeur de feu Ernest Marcoux et de Alphonsine Pouliot et Léocadie Gilbert fille mineure de Joseph Gilbert et de Marie Anne Boucher d'East Broughton.

Le 15 mai — Entre Evangéliste Guénette de Plessisville fils majeur de Evangéliste Guénette et de Marie-Louise Gilbert de cette ville, et Aldéa Donat fille de feu Evariste Donat et de Marie Gagnon.

SEPULTURE—

Le 15 mai — Nazaire Fugère époux de feu Eugénie Gilbert décédé à l'âge de 77 ans et 2 mois.

LA COLONNE DE

"COUSINE BLANCHE"



Diplômée de l'Université de Beauté de PARIS.

Les cheveux fatigués

Trois mois donneront du lustre et de la "vie" à la chevelure la plus terne.

Dans une revue française de la coiffure, je trouvais l'autre jour une expression qui m'a plu parce qu'elle décrit si bien la chevelure de certaines femmes, qui se font donner, de temps à autre, des ondules indétrimentables, de fréquents shampoos et des "fixations", mais dont les cheveux semblaient toujours ternes. Cette expression si descriptive, c'est : "les cheveux fatigués".

La question qui se pose, c'est comment rendre leur "vie", leur lustre, à ces cheveux fatigués ?

Que votre chevelure soit huileuse ou sèche, si elle est "fatiguée", vous pouvez, en trois mois, la rendre attrayante... pourvu que vous en preniez le soin voulu. Je ne dis pas que les cheveux gris retrouveront leur couleur primitive — mais j'affirme que la chevelure, en ce temps, peut retrouver son lustre d'autrefois.

Voici ce qu'il faut faire : Tout d'abord, achetez-vous une très bonne brosse à cheveux et servez-vous en chaque jour, pendant un nombre déterminé de minutes. Celles de mes lectrices dont les cheveux conservent mal l'ondulation, feront bien de faire le sacrifice de leurs "ondules" pendant quelque temps, car les brossages énergiques pourraient fort bien avoir pour effet de les détruire. Cependant, permettez-moi de vous suggérer que vous pourriez fort bien profiter de cette période de soin à votre chevelure, pour apprendre et pratiquer à faire vous-mêmes la fixation de vos cheveux. Avec un peu de pratique, vous deviendrez aussi experte dans ce travail d'embellissement que vous l'êtes dans l'application du maquillage.

Le point important, c'est d'atteindre la racine même de vos cheveux dans le cuir chevelu et d'y occasionner une stimulation nouvelle. C'est cette stimulation qui donne aux cheveux leur lustre, leur vie. Naturellement, il faut également que le cuir chevelu soit absolument sain et propre et les brossages et les shampoos auront pour effet de l'assainir.

Maintenant, il faut savoir comment se donner un broissage vraiment efficace — car il ne faut pas que le broissage soit fait à la diable. Voici comment procéder : Brossez l'arrière de votre tête, depuis la naissance de la chevelure à la couronne, jusqu'à ce que vous ressentiez un picotement chaud dans le cuir chevelu. Divisez ensuite les cheveux de l'arrière de votre tête en petites tresses et brossez chaque tresse d'un mouvement ascendant. Brossez énergiquement ensuite, la chevelure entière, de la racine à l'extrémité, en remontant les cheveux sur la tête. Cette méthode est beaucoup plus efficace que l'ancienne méthode qui consistait à se pencher la tête en avant ou en arrière et en broissant les cheveux dans le sens de leur chute.

N'ayez pas peur de broser les cheveux gras. Ne craignez pas, non plus, de broser une chevelure indéfiniment ondulée (permanente). Les brossages donneront plus de légèreté et d'élasticité aux cheveux. Incidemment, savez-vous qu'en plaçant votre tête au-dessus d'un bol d'eau bouillante, la vapeur qui s'échappe de l'eau ravive une "permanente" ?

Savez-vous que le broissage quotidien distribue également l'huile dans toute la chevelure, produisant une jolie coloration veloutée ?

Savez-vous que le broissage quotidien d'une chevelure blonde à l'oxygène, en chasse l'apparence "pailleuse" ?

Pour fixer une chevelure après un shampoo, enlevez avec une serviette l'excès d'humidité. Fi-

La FAIBLESSE

PEUT DISPARAITRE FACILEMENT

Symptômes ou conséquences de l'ANÉMIE.

Pâleur, Fatigue, Douleur de dos, de tête, Irrégularité, Manque d'appétit, Peintures décolorées, Troubles intestinaux, Nervosité, Anémie fonctionnelle féminine.

TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES

PILULES ROUGES

pour les Femmes

Pâles et Faibles

Le Chimique FRANCO Ambroise Ltd., 1506, rue St-Denis, Montréal



sez les ondes pendant que votre chevelure est encore un peu humide. Une petite quantité de vinaigre ajoutée à l'eau du dernier rinçage, constitue une bonne lotion fixative.

Mais brossez vos cheveux — brossez-les énergiquement pendant dix minutes, deux fois par jour... et au bout de trois mois, vous m'en donnerez des nouvelles.

Consultez-moi par poste

Le feuillet sur les soins des cheveux de nos lectrices de ce journal, comporte de précieux renseignements tout à fait désintéressés, qui sont d'un intérêt tout particulier à mes cousines dont la chevelure commence à blanchir et celles dont la chevelure est sèche et cassante. Faites-en la demande accompagnée d'un timbre de 3c pour couvrir les frais d'expédition. Il en est de même pour n'importe lequel de ma série de feuillets, sur les soins du visage, des mains, des pieds, des yeux; sur le développement des poitrines plates, sur les poids et mesures proportionnels à la grandeur; sur le surcroît de graisse ou la maigreur excessive; sur la suppression, que j'ai préparé à l'intention des poils follets si enlaidissants ainsi que sur la transpiration excessive. Notez que ces feuillets ne comportent pas de réclame mais seulement des conseils dictés par mes longues études sur les soins de beauté, tant à l'Université de Beauté de Paris, qu'aux cliniques de Londres et de

Sew-York. Il suffit d'adresser ainsi vos lettres: "Cousine Blanche", 197 rue Ste-Catherine ouest, à Montréal. Ma réponse vous parviendra dans une enveloppe discrète ne révélant pas son origine.

Cousine Blanche

Il y a des âmes sensibles que la moindre imprudence, la moindre maladresse d'un directeur fera se replier indéfiniment sur elles.

OBTENEZ GRATIS

Une estimation du coût de votre couverture



Envoyez les dimensions du faite, et des chevrons de la surface à couvrir ou à réparer. La toiture métallique Council Standard Tite-Lap est un excellent placement. A l'épreuve des intempéries. Réduit les risques d'incendie.

VENDUE SUR GARANTIE DE 25 ANS

Les prix sont maintenant plus bas par suite de la disparition de la taxe de vente. Épargnez en écrivant aujourd'hui. Aussi fabricants des célèbres accessoires d'aviculture Jamesway.

Eastern Steel Products Limited, 1335, St. Denis, MONTREAL

Mal de Dos — Douleurs des Reins

Les poisons causent la douleur. Lorsque vous avez des douleurs dans le dos, lumbago ou douleurs rhumatismales, vous pouvez soulager les reins. Ils peuvent être engorgés et lents à filtrer les poisons d'acide urique qui s'accumulent dans le sang.

Avec l'inactivité des reins, vous trouvez généralement les reins paresseux et les intestins irréguliers. Vous pouvez remédier à cette condition en employant les Pilules du Dr. Chase pour les Reins et le Foie. Pendant cinquante ans ce remède populaire a prouvé son efficacité comme régulateur de ces organes vitaux.

Pilules du Dr Chase

Plus blanc au début... reste plus blanc !
Employez le nouveau blanc Trutone C-I-L



PRIX PLUS UN QUART
Pour Voyage de Retour
FETE DU ROI
le 20 mai
Départ midi 19 mai,
jusqu'à 2 hrs du soir le 21 mai.
Retour 22 mai inclusivement
FETE VICTORIA
le 24 mai
Départ le 23 mai,
jusqu'à 2 hrs du soir le 24 mai
Retour 25 mai inclusivement.
QUEBEC CENTRAL

Le Poêle Électrique cuit QUAND ON VEUT !

Mettez le repas au four
Les jours où vous êtes très occupée... ou lorsque vous voulez sortir... faites simplement ceci: préparez les mets que vous comptez servir au prochain repas, mettez-les au four et fermez la porte.

Cadran automatique
Vous fixez le dispositif comme un réveille-matin. Il ouvre ou coupe le courant du fourneau aux heures que vous indiquez. C'est lui qui surveille automatiquement la cuisson en votre absence.

Loisirs !
Sortez et jouissez de vos loisirs. Allez prendre l'air... magasinez... ou vazez à d'autres occupations. Votre repas commencera à cuire à l'heure que vous aurez déterminée et tout sera à point à votre retour.

Prêt à servir
Votre repas sera prêt à servir quand vous reviendrez à la maison... et vous, vous aurez mieux profité de votre matinée ou de l'après-midi. La cuisson à l'électricité épargne beaucoup de temps!

Visitez nos salles d'exposition. Notre personnel se fera un plaisir de vous signaler les avantages de la cuisson à l'électricité au point de vue confort et économie.

The SHAWINIGAN Water & Power Co.

Avec la Black Horse — ça marche !

Une source de pure satisfaction et de bien-être

Black Horse

La meilleure BIÈRE de Canada
Fabriquée depuis cinq générations par la BRASSERIE DAWES, Montréal

Saveur pour plaire

THE "SALADA"

PENSEES

Une personnalité n'est qu'une erreur persistante. Max JACOB.

Il n'y aurait pas d'amitié, si la mémoire ne ressuscitait dans l'âme et n'y tenait présents ceux à qui nous avons donné notre cœur.

Dieu unit les hommes et les

disperse. Il frappe les coeurs qui s'étaient rencontrés; il ne nous laisse que la mémoire des temps qui ne sont plus, et des larmes involontaires au souvenir des amis.

Aime, et voici le double précepte de l'amour: Tu aimeras ton Dieu par-dessus tout et de toutes les forces. Tu aimeras ton prochain comme toi-même.

Retraite Fermée

pour dames et de noise'les

Conseils d'une zélatrice de retraites.

Lorsque je parlai pour la première fois aux dames de mon entourage d'essayer l'organisation d'une retraite fermée, elles me répondirent:

"En ville, au village, oui bien, là on n'a pas grand chose à faire, mais pour nous, à la campagne, on ne peut guère songer à pareille entreprise!"

Des oeuvres qualifiées impossibles réussissent cependant avec la grâce de Dieu, leur dis-je alors que sans elle, parfois échouent celles que l'on croyait faciles.

Une création comme la retraite, qui répond aux besoins intimes de l'âme et donne satisfaction à ses instincts, les meilleurs ne saurait échouer, si elle jette ses fondements dans l'humilité et la charité.

Allons, cherchons entre nous des collaboratrices, et faisons rayonner le travail fécond de la charité divine, qui va partout où un appui, suscite l'activité d'une auxiliaire.

En suivant la méthode Evangélique indiquée dans la parabole du grain de sénévé, la petite semence de ces conseils semés dans notre entourage, a germé, produit 60 pour un et notre organisation paroissiale, contre toute attente, a été un succès.

(Mme A.V.)
Dates de prochaines retraites à la Villa Notre-Dame du Très-Saint-Sacrement, Sherbrooke.

Du 26 au 29 mai, pour jeunes filles, groupe spécialisé, par le R.P. Jean Cabana, O.M.I.

Du 2 au 5 juin, pour Tertiaires de St-François, par un R.P. Français.

Du 1er au 4 juillet: pour institutrices par le R.P. Gravel, C.S.S.R.

Prière de donner son nom à l'avance à:

Mlle Aurore Thérien, Org.
79, rue Cyr,
Thetford Mines.

Excursions les 20 et 24 mai

Le public canadien aura, au cours du mois de mai, deux occasions de voyager à très bon marché sur les chemins de fer du pays. M. C. P. Riddell, président de la Canadian Passenger Association, annonce en effet que pour les fêtes du Roi et de la Reine, les 20 et 24 mai, les chemins de fer Pacifique Canadien et Canadien National consentiront des tarifs spéciaux pour voyager entre toutes les stations au Canada et certaines villes situées sur la frontière américaine.

La fête de Sa Majesté le roi a été fixée cette année au 20 mai et notre souverain la célébrera à Ottawa, où il se trouvera ce jour-là. La fête de la reine Victoria, que l'on appelle aussi la fête de l'Empire sera célébrée le 24 mai, comme elle l'a toujours été depuis la mort de la célèbre souveraine.

Les réductions accordées par nos deux réseaux ferroviaires à l'occasion de ces congés seront valables à compter de la veille, jusqu'au lendemain à minuit, dans les deux cas. On délivrera alors un billet aller et retour pour l'équivalent du billet simple pour le même parcours plus 25 pour cent.

La Chambre siègera le jour de l'Ascension

Le premier ministre King a annoncé, hier, que la Chambre siègerait jeudi, jour de l'Ascension, l'une des plus grandes fêtes catholiques de l'année. Cette mesure fut présentée par le chef du gouvernement avec l'assentiment silencieux de tous les membres du cabinet et de la députation libérale.

Ne donne pas seulement ton coeur, mais ton intelligence. Aime à donner la lumière, aime à comprendre tout le monde, aime à apprendre des autres, pour que ceux qui savent soient heureux.

Avant de vous assurer
Consultez la

Confederation Life

Association

Une des grandes institutions d'assurance-vie du monde.

Synonyme de Solidité, Service et Sécurité depuis 1871.

Six Succursales dans la Province de Québec

M. Y. E. CHAREST
Représentant
526 N. Dame, Thetford Mines

L'Empress of Australia aurait pu sauver un jour

Deux journaux de Londres prétendent que le paquebot royal aurait dû obliquer au sud.

ROUTE PLUS LIBRE

Deux journaux de Londres émettent l'avis que les autorités auraient manqué de sagesse en ne faisant pas faire à la flottille royale en route pour le Canada un détour par le sud qui lui eût permis d'éviter les parages réputés pour la glace et le brouillard à cette saison de l'année.

Le "Daily Express" de lord Beaverbrooke prétend qu'elles furent prévenues de la présence des icebergs et averties de la probabilité du brouillard. Il dit que la ligne Cunard-White-Star, dès le 5 mai, donna l'avis que les paquebots devaient obliquer au sud.

"On a, déclare-t-il dans un article de fond écrit sur ce sujet, donné l'impression que le groupe royal est en danger et que la route maritime qu'il suit est périlleuse. C'est une sottise. La route de l'Atlantique-y subit des retards à cette saison de l'année. Les autorités avaient été prévenues. Elles auraient dû engager le roi et la reine sur une route plus méridionale. On aurait ainsi prolongé le voyage d'un jour mais on eût fait l'économie de deux jours perdus dans les parages glaciaires."

Le "Daily Mirror" dit de son côté: "Ce week-end des milliers de personnes se sont demandées si, à cette saison de l'année, des météorologistes ou des experts en navigation n'auraient pu prévoir ces inconvénients et modifier la route suivie par l'Empress of Australia de façon à assurer au roi et à la reine le voyage sans encombre dont jouit le plus humble passager dans une traversée qui normalement est beaucoup plus sûre qu'une course sur n'importe quelle grande route pour automobiles en Angleterre."

BILLETS A PRIX REDUITS

Entre tous les points au Canada et pour certains endroits aux Etats-Unis

Tarif SIMPLE plus UN-QUART

Pour BILLET ALLER ET RETOUR

FETE DU ROI

SAMEDI, 20 MAI

ALLER — départ, vendredi, 19 mai et jusqu'à 2.00 p.m. dimanche, 21 mai.

RETOUR — départ jusqu'au dernier train du lundi, 22 mai 1939.

FETE VICTORIA

MERCREDI, 24 MAI

ALLER — départ, mardi, 23 mai et jusqu'à 2.00 p.m. mercredi, 24 mai.

RETOUR — départ jusqu'au dernier train du jeudi, 25 mai 1939.

(Heure solaire)

Minimum des PRIX REDUITS - 25c

Renseignements et billets sur demande à C.-A. LANGEVIN, Agent du Trafic-Voyageurs, Pacifique Canadien Gare du Palais, Québec, représentant toutes les lignes de navigation océanique ou encore en s'adressant à P.-E. GINGRAS, Agent de District, Gare Windsor, Montréal.

Pacifique Canadien

DECES

De Mme Nobert Allard

Le premier mai décédait à Joliette après seulement quelques heures de maladie Mme Nobert Allard à l'âge de 69 ans.

Elle laisse pour pleurer sa perte sept enfants: Henri, Alphonse, Tréflé, Adolphe. Mme Arcadius Lapiere, Sr. Marie du Secours des Soeurs de l'Assomption, Cécile.

Six petits enfants: Louis Henri et Georges Lapiere, Monique Suzanne, Gervaise et Pierre André Allard.

Son service a eu lieu à Joliette mercredi le 3 mai.

Un libera a été chanté jeudi le 4 mai à l'église St Alphonse.

Les témoignages de sympathie offerts à la famille sont des Offrandes de messes par: La commission scolaire de Thetford, M. Antonio Beaudoin, Les Institutrices de l'Ecole Amiante, l'association des institutrices de Thetford, Les institutrices de l'école St Georges, Les institutrices de l'école Ste Julie, Les élèves de la 4ème Année A, Les élèves de la 5ème Année et leur institutrice Mlle J. Roy.

Bouquets spirituel; Les élèves de la 3ème Année et 2ème Année dirigée par Mlle Blanche et Marie Rose Lapiere.

Offrande de sympathie; M. et Mme T. Labbé M.P.P., M. et Mme François Morin, la famille Samuel Lamothe, Mlle Agathe Fecteau, Mme et Mlle Bouffard, M. et Mme Paul Mercier, la famille T. P. Gagnon, Mme Ludger Talbot, M. et Mme Philémon Després, M. et Mme Philibert Martin, Commission scolaire de Thetford, Succession des propriétaires et locataires, Les Religieuses du Couvent St Alphonse, Les institutrices du Collège de La Salle, la famille Georges Boivin, M. et Mme Jos Hallé, M. et Mme Joseph Emond, M. et Mme Roméo Trudel, M. et Mme J. Thos. Vachon, M. Alphonse Tanguay, Mlle Marcelle Daigle, la famille Joseph Martin, M. et Mme Armand Caron, M. et Mme Donat Hamel, M. et Mme Alcide Martin, Mlle Marguerite Poulin et sa famille, M. et Mme Alphonse Labbé, M. et Mme Alfred Sylvain M. et Mme Wellie Samson, la famille Alfred Gilbert, M. et Mme J. E. Blanchette, la famille Wellie St Laurent, M. et Mme Tobie Morneau, Mlle Annette Garneau, la famille Michel Garneau, la famille Mastai Fecteau, Mlle Corinne Plamondon, M. et Mme Mathias Martel, la famille Jos Dus-



SOYEZ FORT

SI VOUS SOUFFREZ DE:

FAIBLESSE COURBATURES
NERVOSITE FATIGUE HABITUELLE
EPUISEMENT MANQUE D'APPEIT

PRENEZ LES PILULES MORO

CE MEDICALE MORO 1566, St-Denis, Montréal

sault; M. et Mme Lionel Lessard, M. et Mme Alphonse Roy, la famille Amédée St Hilaire, M. Ed- die Nolet, M. et Mme Honorius Quirion, la famille Léopold Girard, M. et Mme William Bizier, M. et Mme Georges Côté, la famille Omer Samson, M. et Mme Ludger Grégoire, M. et Mme Louis Matte, Mlle Jeanne d'Arc Fauchon, la famille Amédée Jacques, M. et Mme J. F. Gagné, M. et Mme J. F. Vaillancourt, M. et Mme Hormidas Martin, M. et Mme L. J. A. Baillargeon, Mme J. B. Martin, la famille Ferdinand

Lapiere, la famille Adélar Martin, la famille et Mme Jos Demers.

A la famille en deuil "Le Canadien" réitère l'expression de ses plus vives condoléances.

Tant de devoirs commandent aux femmes, et surtout aux hommes, de respecter et de craindre l'amour qu'ils inspirent, car cette passion peut dévaster à jamais l'esprit comme le coeur.

Mme de Staël

MAISONS A VENDRE

Dans différents quartiers de la ville

1 à 2 logements.

Conditions de vente faciles.

S'adresser au:

GARAGE BEGIN

604 rue Notre-Dame Thetford-Mines

CHANGEMENTS DANS L'HORAIRE des TRAINS et reprise du SERVICE DES AUTOBUS LUNDI LE 22 MAI

Pour plus de détails s'informer aux Agents.

QUEBEC CENTRAL

PAIN A. & P.		tranché ou non	
ANN & PAGE BLANC, blé entier ou cassé	7c	Enveloppé 24 oz.	7c
SOUPE Aylmer Tom. ou lég.	3	btes pour	23c
TOMATES Aylmer 26 oz.	2	btes pour	19c
FEVES LARD Aylmer 13 1/2 oz.	3	btes pour	20c
CATSUP Aylmer 12 oz.	2	btes pour	25c
POIS No 4 Aylmer 17 oz.	3	btes pour	25c
JUS de TOMATES Ayl. 21 oz.	3	btes pour	20c

SUGGESTIONS Pic-nic et fêtes

Beurre Peanut jarre 24 oz.	21c
Serviettes papier 80 fles 2 pqt	25c
Hareng fumé 3 btes pour	14c
Mayonnaise ann & page jar. 8 oz.	17c
POIRES a dessert 2 btes Keiffer pour	17c
SAINDOU white clover la livre	10c
HUILE MOTEUR canistre 6 pintes	93c

CAFE A. & P.

BOKAR sac de 1 lb	27c
8'O'CLOCK sac de 1 lb	25c
RED CIRCLE sac de 1 lb	21c

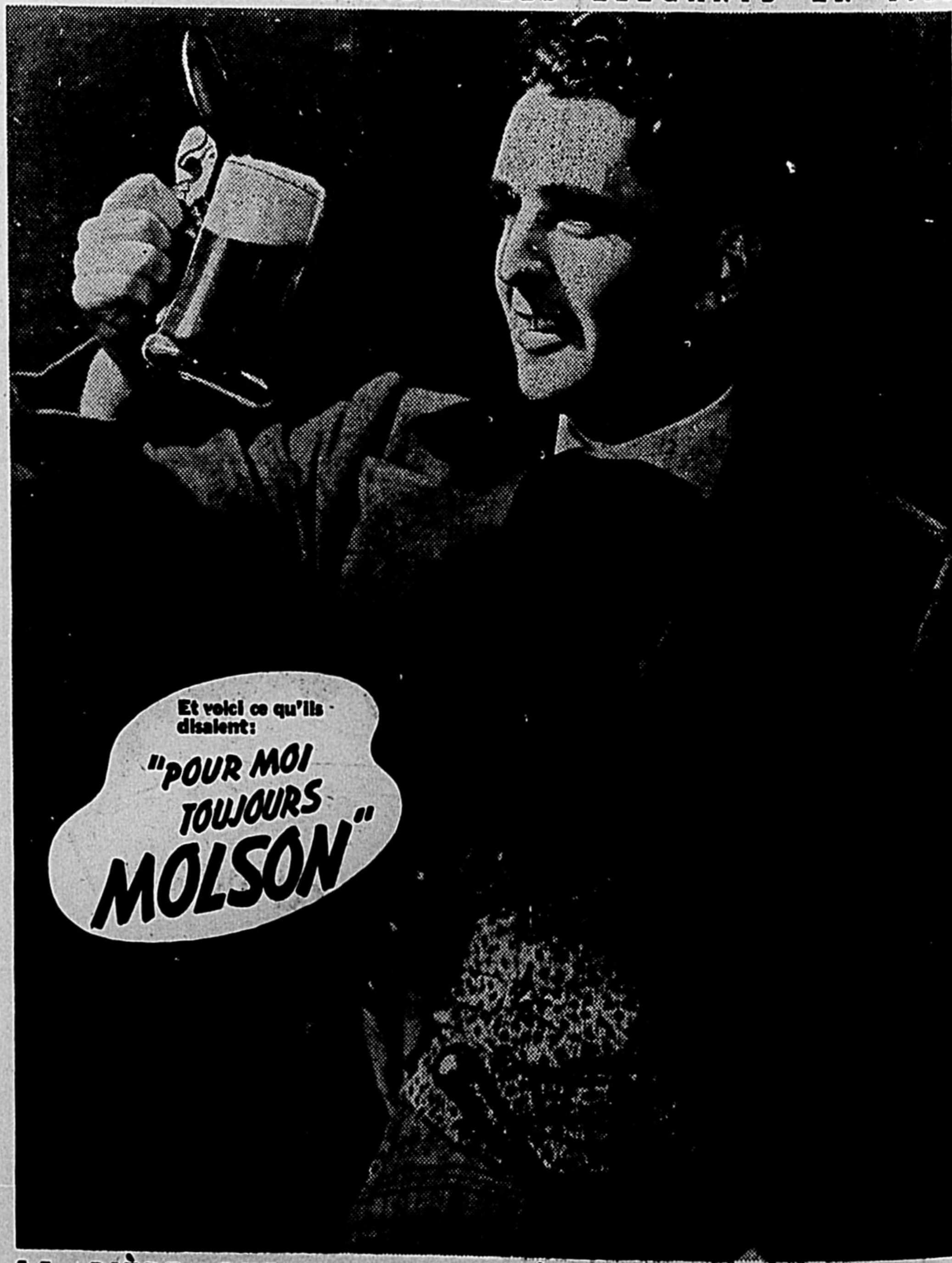
POMMES SALADE 2 pour	15c
TOMATES bien muries 2 lbs pour	25c
PATATES nouvelles 6 lbs pour	25c
FEVES en cosses, jaune ou verte, bien tendre, la lb.	10c

MAGASINS A.P.

272 NOTRE-DAME

THETFORD MINES

COMMENT S'HABILLAIENT LES ÉLÉGANTS EN 1820



Et voici ce qu'ils disaient:

"POUR MOI TOUJOURS MOLSON"

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT